

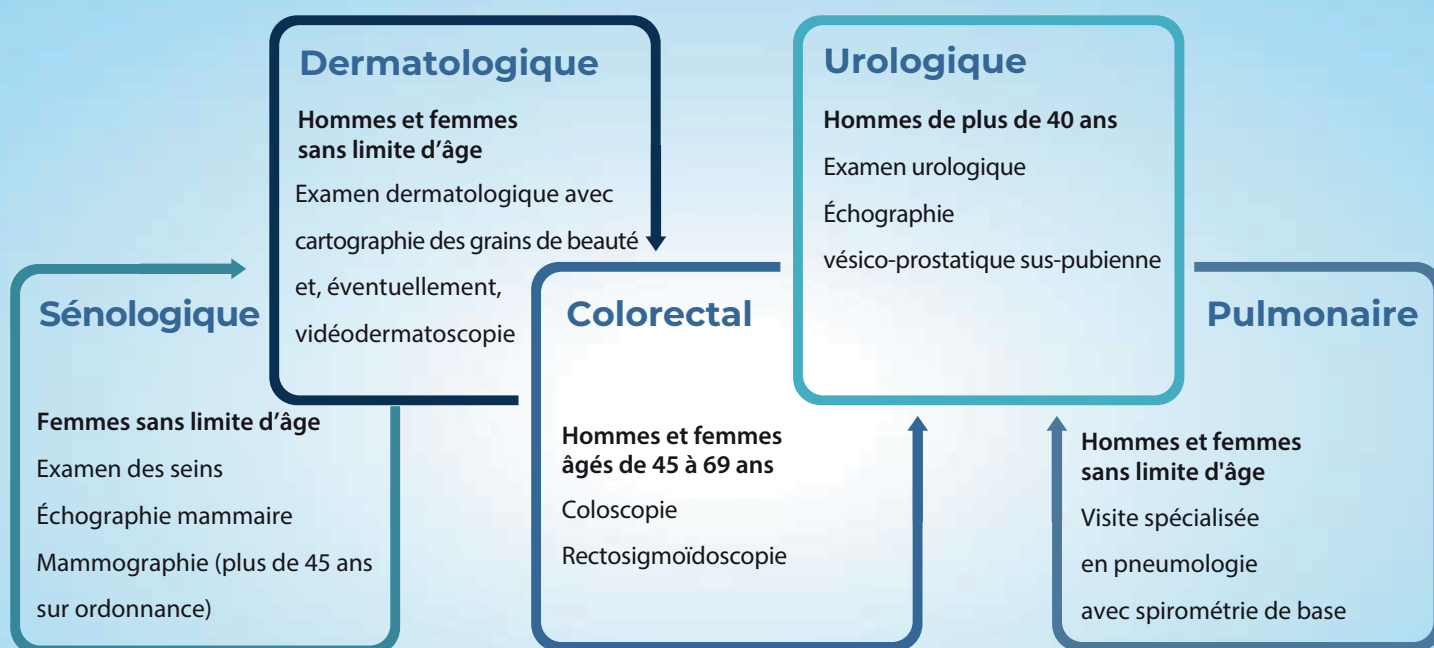


# PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ

2024

Paquet de mesure complémentaire:  
de nouveaux services pour la prévention du cancer

Du 1er juin au 31 décembre 2024, le Fonds Sanilog, avec la collaboration d'UniSalute, lance une campagne spéciale de prévention réservée aux travailleuses et aux travailleurs inscrits qui pourront bénéficier d'un **paquet gratuit** de services de soins de santé pour encourager la prévention contre le cancer dans les cinq parties du corps les plus sensibles et concernant les bilans suivants:



La synthèse a été préparée comme un outil d'explication agile; il ne peut en aucun cas remplacer le Plan de Santé, qui reste le seul outil valable pour une référence complète et exhaustive.

**N.b.** Les services de préventions susmentionnés (à l'exception de la mammographie dans le cadre du paquet de mesures pour la prévention du cancer du sein) ne nécessitent pas d'ordonnance médicale, mais doivent être réservés via les canaux habituels dédiés aux membres de la Compagnie Unisalute.

**UniSalute**  
SPECIALISTI NELL'ASSICURAZIONE SALUTE

Numéro vert 800 82 24 81 - Espace réservé <https://www.unisalute.it/login> - UniSalute Up



## FAQ

### Quels sont les destinataires de la campagne spéciale de prévention ?

La campagne spéciale de prévention du cancer s'adresse exclusivement aux employés travaillant auprès des entreprises qui appliquent la CCNT du secteur de la logistique, du fret et de l'expédition, membres du Fonds Sanilog.

### Quelle est la durée de la campagne spéciale de prévention ?

Les services pourront être fournis du 1er juin au 31 décembre 2024.

### Où est-il possible de bénéficier des services de la campagne spéciale de prévention ?

Les services devront être fournis dans des établissements conventionnés avec UniSalute (<https://www.unisalute.it/rete-convenzionata/>).

Les services sont gratuits et aucun montant ne doit donc être versé à l'établissement.

### Quels sont les autres services de prévention dont je peux déjà bénéficier par l'intermédiaire du Fonds Sanilog ?

Pour découvrir tous les services de prévention déjà prévus dans le Plan de Santé de base de Sanilog, visitez le site au lien suivant (<https://www.sanilog.info/portfolio-articoli/pacchetto-prevenzione/>).

### Comment obtenir de plus amples informations ?

Pour recevoir de plus amples informations, visitez le site Web de Sanilog [www.fondosanilog.info](http://www.fondosanilog.info) ou écrivez à [info@fondosanilog.it](mailto:info@fondosanilog.it).

*Une bonne prévention commence par la sensibilisation à la santé : suivez les règles d'or pour un changement efficace et mettez régulièrement à jour votre carnet d'objectifs !*



■ La santé se construit jour après jour en commençant par les objectifs les plus faciles à atteindre.

■ Le bien-être psychophysique est un voyage à étapes : en montée et en descente. Ne vous découragez jamais.

■ Chacun peut améliorer son bien-être psychophysique en se fixant des objectifs simples et concrets à sa portée. Par exemple, si vous vous trouvez assez éloigné du contenu de l'une des recommandations susmentionnées, introduisez-les une à une, en commençant par celles qui vous semblent les plus faciles à suivre.

■ La ténacité et la persévérance dans le changement se construisent sans renoncer au plaisir. Peu à peu, vous vous rendez compte que les aspects que vous associez auparavant à la privation et à la tristesse seront remplacés par de nouvelles sensations positives.

■ Dans les moments de faiblesse, nous devons être indulgents avec nous-mêmes. Dans ces cas-là, il est nécessaire d'introduire le moment de "transgression" dans notre plan de changement. Un épisode de transgression d'un objectif, alterné avec 9 épisodes de réussite, vous permettra de ne pas le vivre avec un sentiment de culpabilité, mais bien comme un outil servant à atteindre l'objectif.

■ Atteindre les objectifs fixés en suivant un parcours régulier jalonné d'étapes.

■ Le lieu de travail est également un espace parmi d'autres important pour la santé et dont il faut tenir compte en l'"utilisant" pour une meilleure qualité de vie.

■ La protection de la santé est un investissement dans la communauté et, en tant que tel, un droit qui doit être défendu, garanti et soutenu, y compris par une implication active.

*Agenda*

DATE DE L'ENTRETIEN .....
INTERVENTION DE PRÉVENTION
<input type="checkbox"/> Cardiovasculaire <input type="checkbox"/> Sein <input type="checkbox"/> Prostate <input type="checkbox"/> Autre .....
OBJECTIF DE SANTÉ .....
.....
.....

DATE DE L'ENTRETIEN .....
INTERVENTION DE PRÉVENTION
<input type="checkbox"/> Cardiovasculaire <input type="checkbox"/> Sein <input type="checkbox"/> Prostate <input type="checkbox"/> Autre .....
OBJECTIF DE SANTÉ .....
.....
.....

DATE DE L'ENTRETIEN .....
INTERVENTION DE PRÉVENTION
<input type="checkbox"/> Cardiovasculaire <input type="checkbox"/> Sein <input type="checkbox"/> Prostate <input type="checkbox"/> Autre .....
OBJECTIF DE SANTÉ .....
.....
.....